

RETOURS SUR LES ACTIONS DES MEMBRES D'ORÉE EN MATIÈRE DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE DURABLES

Dans le cadre de la mission autour de la logistique durable menée en partenariat avec le Comité 21, Orée a proposé à ses membres de faire part de leurs actions en matière de transport et logistique durables. Retrouvez dans ce document quelques unes des actions menées dans le domaine.

RETOUR SUR LES ACTIONS D'ORÉE

Depuis 2004, l'Association Orée a initié un groupe de travail (GT) afin de mener une réflexion sur l'amélioration des pratiques de transport et de logistique. Les travaux du GT ont permis l'élaboration du guide sur les *Performances environnementales des pratiques de transport et de logistique* (accessible [en ligne](#)) publié en 2006. Ce guide, conçu pour accompagner entreprises et collectivités dans la mise en œuvre d'actions innovantes, a été réalisé en partenariat avec l'[Aslog](#) (Association Française pour la Logistique), [La Poste](#) et [VNF](#) (Voies Navigables de France).

Ce GT a ainsi permis de fédérer des acteurs (chefs d'entreprises, responsables de collectivités territoriales, responsables transport / logistique, responsables environnement...) autour des enjeux **environnementaux de la logistique** afin de faciliter les échanges, bonnes pratiques et retours d'expériences. Il a également permis de dresser un état des lieux des flux de marchandises européens et français et de traiter diverses thématiques telles que l'intégration du critère environnemental, la logistique urbaine, le dernier km et la réglementation.

En 2012, le président du groupe de travail, Alexandre Vallès, entreprise [itnovem](#), réunit Orée et le Comité 21 pour les associer autour de la thématique de la logistique durable. L'objectif de ce partenariat est de capitaliser sur les initiatives existantes afin de mettre en œuvre un projet concret structuré en trois phases. Une première étape de questionnaire auprès des parties prenantes et des experts de la *supply chain* responsable permettra de définir les enjeux et les meilleures pratiques existantes. Un document viendra ensuite restituer les meilleurs enseignements en la matière. Ces travaux aboutiront à une expérimentation terrain pour mettre en œuvre concrètement les recommandations élaborées. Pour plus d'informations [cliquez ici](#).

LES ACTIONS DES MEMBRES D'ORÉE

EDF



Le transport de marchandise pour répondre aux objectifs de la Ville de demain et du développement du commerce en ligne, débute sa mutation aussi bien dans l'organisation de la distribution que dans l'intégration de véhicules propres et silencieux. Les exploitants seront dans un avenir proche amenés à collaborer pour massifier leurs transports et mutualiser les livraisons et parallèlement ils devront intégrer les nouvelles énergies de motorisation comme l'électricité. La mutation des flottes thermique de véhicules vers l'électricité nécessite un travail amont entre les exploitants et les constructeurs pour définir les cycles d'usages et les contraintes spécifiques d'exploitation. Dans cette phase, EDF apporte auprès des acteurs son savoir faire sur l'instrumentation des véhicules et son expertise dans le choix de la technologie des batteries. La première réalisation est le Maxity électrique, véhicule de livraison de 3,5 t qui est issu du partenariat entre Renault Trucks et EDF dont une trentaine d'exemplaires est déjà en circulation. De plus, Sodetrel, filiale d'EDF, propose une solution full service sur les batteries pour les exploitants qui souhaitent une garantie totale de fonctionnement sur cet organe.

Contact : sylvie.moulet@edf.fr

LA POSTE



À Sceaux (92), la mairie et l'association des commerçants, en partenariat avec la CCI de Paris Hauts-de-Seine et La Poste, vont créer une conciergerie numérique au premier semestre 2013.

Les habitants pourront commander en ligne des produits et services des commerçants locaux et se les faire livrer dans la consigne automatique Cityssimo implantée par La Poste pour la première fois directement sur la voie publique. Situé face à la station de RER Robinson, l'automate permet déjà de récupérer ses colis tous les jours 24 h/24. Dans un deuxième temps, la Ville envisage de compléter ce mode de retrait des colis de la conciergerie numérique par un service de livraison à domicile. « Cette initiative devrait faciliter la vie des cadres qui partent tôt et rentrent tard de Sceaux, mais également celle des plus de 65 ans et des étudiants », précise Sylvie Bléry-Touchet, adjointe au maire en charge de la vie économique, du commerce et de l'artisanat de la ville de Sceaux (92).

De plus, les colis de la conciergerie numérique sont livrés en Cityssimo via une chaîne de distribution courte et optimisée : c'est le facteur qui collecte déjà les commerçants et entreprises du centre-ville de Sceaux qui va déposer les colis de la conciergerie dans le Cityssimo dans le cadre de sa tournée existante. Pas de km supplémentaires et les commandes peuvent être passées le matin pour être retirées en fin d'après-midi dans le Cityssimo !

Contact : audrey.bagot@laposte.fr

LVMH - SEPHORA



Grâce à son prestataire logistique Deret, qui lui a proposé une solution innovante, Sephora livre ses magasins grâce à des camions

électriques. D'une vingtaine de ville en 2009, c'est 70% du chiffre d'affaires France qui est aujourd'hui ravitaillé en silence. En effet, cette initiative avant-gardiste à l'époque a suscité la bienveillance de la plupart de nos élus municipaux. Pour aller jusqu'au bout de la démarche, les camions ont été également

équipés d'engins de manutention électriques. Au final, ce sont quelques 1000 tonnes d'équivalent CO₂ qui sont évitées chaque année grâce à ce mode de livraison.

Sephora profite également de la plupart de ces livraisons pour rapatrier, en un endroit central en France, des déchets générés sur les magasins ne pouvant faire l'objet d'un recyclage via les collectes d'ordures ménagères (reverse logistique). Ainsi, publicités sur lieux de ventes et testeurs obsolètes sont acheminés sur un centre de recyclage, dédié au groupe LVMH, pour leur recyclage total.

Contact : g.townsend@lvmh.fr

RÉGION ÎLE DE FRANCE



La Région s'inscrit depuis plusieurs années dans une stratégie de reconversion écologique et sociale de ses politiques afin de favoriser la transition de l'économie régionale vers un modèle durable, au service d'un développement économique sachant conjuguer justice sociale et impératif écologique.

L'optimisation de la gestion des flux de marchandises fait partie des objectifs prioritaires du prochain PDU. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la région a pris l'initiative de réunir en juin 2011 les premières Assises régionales du fret et de la logistique qui ont débouché sur des modalités d'actions concrètes. Un volet substantiel du Plan Régional pour la Mobilité Durable (PRMD), arrêté par le Conseil Régional en février 2012 en application du nouveau PDU, concerne précisément le fret et la logistique.

La stratégie proposée au sein du volet Marchandises du nouveau Plan de Déplacements Urbain d'Île-de-France vise à favoriser une circulation des marchandises qui soit à la fois fluide, efficace, et créatrice de richesses en privilégiant les axes d'intervention suivants :

- favoriser le report modal vers le fer et la voie d'eau,

- préserver et développer les sites à vocation logistique,
- rationaliser l'organisation logistique afin de limiter les distances à parcourir sur la route et d'optimiser les conditions de livraison,
- améliorer les performances environnementales du transport de marchandises.

A la suite des Assises du fret et de la logistique organisées en juin 2011, la Région Île-de-France a renforcé sa stratégie d'intervention en matière de logistique urbaine notamment au travers d'actions concrètes, plus territorialisées, découlant directement du PDUIF et qui puissent être engagées dans les cinq ans (2012-2016).

Les quatre grands axes d'intervention sont les suivants:

- mise en œuvre progressive d'une politique de préservation et d'aménagement des sites logistiques en zone urbaine dense, (une consultation sera lancée courant 2013),
- l'amélioration de la gestion des flux dans les zones urbaines denses en favorisant l'harmonisation des pratiques et des réglementations par l'élaboration de chartes marchandises, puis la réalisation d'une carte des itinéraires privilégiés pour la circulation des poids lourds, (la région a apporté son soutien dans la réalisation de la charte du 93 et du 77 à ce jour),
- Le soutien auprès des entreprises qui souhaitent davantage utiliser les modes ferroviaires et fluviaux, favoriser la réalisation d'embranchements ferrés et fluviaux et de zones de transbordement privés, faciliter l'expérimentation de nouveaux services destinés à rendre plus efficaces les chaînes logistiques et à réduire leurs impacts sur l'environnement, (La Région a soutenu l'entreprise Vert Chez Vous et le projet de Casino Franprix entre en Seine),
- La création d'un centre de ressources et d'échanges destiné à informer les acteurs à travers la création d'un observatoire régional des

marchandises (Le Cerlog a été créé en novembre 2011).

Contact : severine.dumont@iledefrance.fr

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT



« Séché Transports a obtenu dès décembre 2010 l'agrément «objectif CO2 les transporteurs s'engagent»,

reconnaissance des efforts menés dans le cadre d'une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2. A partir de cet engagement initial de la filiale spécialisée en logistique, des formations « éco conduite » ont été étendues aux chauffeurs des différents sites de Séché Environnement, dont certaines menées en collaboration avec un pétrolier dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

Conscient de l'impact du transport routier surtout dans des zones à forte densité de populations, Séché Environnement a en outre initié depuis quelques mois une solution alternative par voie fluviale pour des déchets inertes de la région parisienne destinés à être valorisés en reconstitution paysagère en zone Seine aval. Sur le port de Gennevilliers, le Groupe a ouvert une plateforme de 4.000 m2 destinée à leur transit par voie fluviale, avec un objectif en rythme de croisière de 100.000 tonnes par an, soit l'équivalent de 5.000 rotations de camions évitées. »

Contact : d.baumgarten@tredi.groupe-seche.com

VEOLIA PROPRETÉ

[Cliquez ici pour obtenir la version intégrale de l'article](#)

1) Le transport fluvial des déchets et des matières recyclées



Veolia Propreté développe ce mode de transport alternatif pour relier ses installations privées en bordure de voie d'eau. Le

Groupe réduit ainsi les nuisances causées par le transport routier et s'engage pour garantir une gestion efficace, durable des déchets et des matières recyclées dans le respect du principe de « proximité environnementale ». Le transport fluvial contribue en effet à la préservation de l'environnement et préserve les ressources naturelles, la qualité de l'air et le cadre de vie.

En 2011, Veolia Propreté a transporté par voie fluviale près de 400 000 tonnes de déchets en s'appuyant sur des compagnies de navigation. Par ailleurs, depuis 2010, 10 000 tonnes d'encombrants ont également été acheminés depuis Ivry jusqu'à Claye-Souilly par voie fluviale.

2) Les modes de collecte alternatifs

- La collecte pneumatique à Romainville (93)



La collecte pneumatique automatisée est une révolution en matière d'hygiène et de propreté urbaine, comme le furent en leur temps les premiers réseaux d'égouts. La collecte pneumatique consiste à déposer les déchets concernés (ordures ménagères et emballages recyclables) dans des bornes distinctes situées à proximité des habitations, puis de les acheminer par voie souterraine vers un terminal de collecte. La mise en place de la collecte pneumatique constitue une amélioration visible et concrète, car elle supprime l'impact visuel des conteneurs et contribue à rendre l'espace public propre et agréable, facteur d'attractivité de toute ville moderne.

- La collecte hippomobile à Hazebrouck (59)

Écologique et performante, la collecte hippomobile des déchets ménagers mise en place par Veolia Propreté a convaincu les élus et les habitants d'Hazebrouck (59). Après vérification de la

compatibilité avec l'environnement urbain, de la performance technique et du matériel, le SMICTOM des Flandres et Veolia Propreté ont mis en place un nouveau mode de collecte des déchets ménagers dans la ville d'Hazebrouck.

Contact : margaux.plantive-triger@veolia-proprete.fr

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE



Le siège de VNF s'est doté, depuis peu, d'un véhicule électrique. L'acquisition de ce véhicule est une action s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la politique de développement durable de VNF et renvoie vers l'un des objectifs du COP : « **L'Établissement s'attachera également à déployer une démarche d'achats responsables, dont les véhicules à faible émission de CO₂.** ».



Le **véhicule 100 % électrique** qui a pris place dans le sous-sol possède une **autonomie d'une centaine de km**. Il est pour l'instant réservé à l'usage interne du pôle de proximité qui effectue de **nombreuses navettes dans Béthune (62)** où se situe le siège de l'établissement. L'achat de ce premier véhicule ainsi que son expérimentation, permettra de posséder le recul nécessaire pour une mise en service plus large par la suite.

La Direction territoriale du NPDC a été précurseur sur ce type d'achat. En effet, suite à la mise en place du super bonus écologique de l'Etat, la Direction Territoriale du NPDC a souhaité investir dans un Peugeot Ion de deux places via l'UGAP servant aux déplacements dans Lille et ses alentours proches. Par cette démarche, elle vise à entraîner dans son sillage les autres directions territoriales afin que d'autres véhicules électriques soient acquis notamment au niveau de l'exploitation. Des réflexions sont actuellement en cours à la Direction territoriale du Nord-Est et de Rhône-Saône.

Des plans de déplacements ont été mis en place au sein de VNF au siège et dans certaines directions territoriales. Défini en 2008, le PDE de la Direction Territoriale du Nord-Est est aujourd'hui bien ancré auprès des agents grâce à une bonne concertation et communication sur les objectifs et enjeux de celui-ci. De nombreuses actions ont ainsi été mises en place : formation des agents à l'éco-conduite, agrandissement du parc de vélos, réduction du parc automobile, achats de trottinettes ou encore simplification de l'achat des titres de transports en communs. Chaque mois, les agents de la direction font remonter un tableau d'indicateur permettant de suivre au plus près l'amélioration environnementale de la mobilité.

D'autres PDE sont mis en place au sein de VNF au siège et dans la Direction Territoriale du Nord-Pas-de-Calais qui a particulièrement travaillé sur la formation à l'utilisation de vélo en ville ainsi que sur la mise à disposition de tickets de métro pour favoriser ce type de transport. Les autres régions ne sont également pas en reste puisque d'autres PDE sont programmés ou en cours de mise en place dans les directions territoriales de Rhône-Saône ou de Strasbourg.

Contact : Emma.NICOLAS@vnf.fr